

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 5 mai, merci d'envoyer vos articles avant le 3 mai.



Mairie : 02.98.83.40.69.
Site : www.mairie-goulven.fr
Courriel : mairie-goulven@orange.fr
Facebook : Commune Goulven

Horaires d'ouverture : de 9h à 12h (lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi). Fermée le mercredi.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.
Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

- ☘ **Ramassages des ordures. Bacs jaunes :** le merc. 26 avril. **Bacs gris :** le jeudi 4 mai. *Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.*
- ☘ **Ouverture de la mairie** les mardis 2, 9 et 30 mai de 13h30 à 17h (fermée le matin)



☘ **BreizhGo.** En raison du vide-grenier du 7 mai, les arrêts de Ty Poas et le Bourg ne sont pas desservis. L'itinéraire se fera par la RD10. L'arrêt le plus proche à utiliser sera route de Tréfléz.

☘ **Résumé succinct de la réunion du Conseil municipal du 06/04/2023.**

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élève à la somme de 189 358,40€ dont 65 000 € sont affectés à la section d'investissement du budget primitif 2023.

Le budget primitif 2023 est équilibré à la somme de 546 452€ en section de fonctionnement et à celle de 506 692 € en section d'investissement. Les principaux programmes concernent l'aménagement du bourg, des travaux de restauration de l'église, travaux de voirie, travaux de bâtiments et rachat de l'épicerie.

Compte-tenu de la revalorisation de 7,1% des bases des taxes locales, le Conseil décide de ne pas augmenter les taux : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, locaux meublés non affectés à l'habitation principale et logements vacants (14,79%), taxe foncière sur les propriétés bâties (34,95%) et taxe foncière sur les propriétés non bâties (43,17%)

- Pouvoir est donné au Maire pour signer un contrat avec un cabinet d'avocats dans le cadre de la reprise de l'épicerie.
- Pouvoir est donné au Maire pour signer la convention enfance-jeunesse avec la Communauté de Communes (participation financière de la commune aux accueils de loisirs sans hébergement pour les enfants, à hauteur de 12€/jour et par enfant)
- M. Régis Fegar est nommé référent pour l'application du règlement général de protection des données (RGPD)
- Une motion de soutien à l'hôpital de Landerneau est adoptée à l'unanimité.
- Une demande a été déposée auprès du SDEF en vue de l'implantation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques

Vie associative



➤ **Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider**

	Groupe A et A'	Groupe B
Dim. 23/04	Circuit n°70103, départ à 8h	Circuit n°81, départ à 8h
Dim. 30/04	Circuit n°104, départ à 8h	Circuit n°83, départ à 8h
Lun. 1^{er}/05	Circuit à décider sur place, départ à 8h	Circuit n°85, départ à 8h

➤ **Vide-Grenier et vide-dressing.** Dimanche 7 mai, toute la journée, dans le bourg. Exposants : 3.50 € le mètre linéaire (inscriptions sur place). Entrée gratuite. Org. Goulven Découverte, sentiers et patrimoines. Renseignements : 07 83 52 52 75



Vie Paroissiale



Samedi 22 avril : messe à 18h à Lesneven.

Dimanche 23 avril : messe à 10h30 à St Frégant.

Messe en semaine le mardi à 9h15 à Brignogan.



Communauté de communes

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77. – contact@cclcl.bzh

Horaires : du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

• DÉCHETS - FÉRIÉS DU MOIS DE MAI : PAS DE REPORT DE COLLECTE -

Les tournées restent maintenues aux horaires habituels les 1^{er}, 8, 18 et 29 mai prochains.

Il est demandé aux usagers de sortir leurs bacs, en évidence sur la voie publique, la veille au soir pour un ramassage entre 6h et 13h. Un doute sur les collectes, consultez vos Bulletins d'Information Municipaux (BIM) ou notre site internet www.cclcl.bzh

- ENQUÊTE SUR LES GESTES DE TRI -

Le service déchets réalise une enquête pour évaluer les besoins du territoire en matière de qualité de tri afin d'améliorer les actions de prévention et diminuer le taux de déchets refusés par le centre de tri.

> **Lien du questionnaire** : www.shorturl.at/jzSUY **Durée : 5 minutes.**

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, ni de pièges. Si vous avez des questions ou si vous voulez être contacté par notre ambassadrice du tri ou notre maître composteur vous avez la possibilité de laisser vos coordonnées à la fin.

• ESPÈCES INVASIVES - PIÉGER LES FRELONS ASIATIQUES -

Le printemps, saison idéale pour débusquer le frelon asiatique.

De début avril, lorsque la température remonte (12-15°C) jusqu'à fin mai les reines fondatrices de frelons asiatiques ressortent de leur confinement hivernal pour se nourrir et commencer à construire un nid primaire. Elles ne sont pas agressives et sont faciles à capturer.



Pour réaliser un piège, prenez une bouteille d'eau dans laquelle vous faites 2 trous de 1cm pour l'entrée des frelons, ou placez sur le goulot un des capuchons jaunes fournis par la Communauté de Communes en 2018. Dans ce piège, vous utiliserez un mélange 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (répulsif pour les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis, de grenadine ou de fraise...

Placez le piège à 1m / 1.50m à proximité d'arbres ou d'arbustes à fleurs (camélia, prunus...) Renouvelez le mélange tous les 10 à 15 jours, sans laver le piège : les phéromones laissées par les frelons capturés attirent les autres frelons asiatiques.

En présence d'un nid, prenez contact avec la mairie de votre commune. Le référent interviendra et demandera l'intervention d'un prestataire si nécessaire. Pour rappel, la Communauté de Communes prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.

• LES ÉCOGESTES DU QUOTIDIEN

- LE CONSEIL DE L'AMBASSADRICE DU TRI CLCL -

Déchets végétaux petits rappels :

Lors de vos dépôts en déchèterie il est formellement interdit de jeter les sacs plastiques avec vos déchets végétaux. La qualité du compost sera mauvaise s'il est parsemé de déchets plastiques le rendant impropre à l'amendement des sols. Il est également interdit d'apporter de grosses souches de bois d'un diamètre supérieur à 15 cm, impossibles à broyer.

- LE CONSEIL DES AMBASSADEURS DU CLIMAT CLCL -

Les jours rallongent, privilégiez les apports de l'éclairage naturel. Ouvrez volets et rideaux dès vos premières activités. Evitez de placer des éléments qui font obstacle à la lumière au centre de la pièce. Ne laissez pas les arbres de votre jardin masquer vos fenêtres et choisissez des voilages clairs.

- LE CONSEIL DE L'AMBASSADRICE DU TRI CLCL -

Où déposer ses anciens vêtements ?

Pour leur donner une nouvelle vie ou recycler les vêtements que vous ne portez plus, vous pouvez les déposer dans l'un des 15 conteneurs de l'association Le Relais présents sur le territoire.

Alors si vous n'avez pas trouvé preneur pour votre blouson préféré regroupez-le avec d'autres vêtements ou textiles usagés en sac bien fermé et rendez-vous à la borne textile proche de chez vous.

- LE CONSEIL DES AMBASSADEURS DU CLIMAT CLCL -

Ces petits objets qui nous font faire des économies d'eau et d'euros !

Un français consomme en moyenne 143 litres d'eau potable par jour dont 39% est utilisée pour l'hygiène corporelle. Il existe des petits équipements simples à installer pour économiser l'eau :

- un mousseur ou aérateur : petit dispositif à installer sur votre robinet.
- une douchette économe : se met à la place du pommeau d'eau de votre douche.
- un sablier de douche : parce qu'une douche de 5 minutes suffit !

• ENVIRONNEMENT - PLAN CLIMAT AIR ENERGIE

Café débat « Faire des économies grâce aux énergies renouvelables, est-ce possible ? » **Jeudi 11 mai (18h30-20h) - La Fabrik (Lesneven)**

Entre la flambée des prix des énergies, la crainte des coupures électriques et la pénurie de granulés, les énergies renouvelables domestiques font parler d'elles en ce moment. Peuvent-elles permettre aux particuliers d'être autonomes ? Peuvent-elles permettre de réduire les factures d'énergies ? et sont-elles réellement subventionnées comme certains commerciaux le prétendent ? Toutes ces questions et bien d'autres pourront être discutées lors du café débat proposé par Ener'gence, en partenariat avec la CLCL. **Atelier gratuit ouvert à tou.te.s, sans inscription**

RECYCLERIE LEGEND'R - FERMETURE VACANCES DE PÂQUES

A nos fidèles clients et futurs clients, merci de noter que la recyclerie sera fermée du samedi 15 avril au soir pour le magasin et le dépôt. Réouverture du dépôt le mercredi 3 mai (après-midi) et du magasin (champ de bataille) le samedi 6 mai (10 heures)



Informations diverses



★ **Maison de l'Emploi/France Services.** Les Agents de la Maison de l'Emploi/France services vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives du quotidien : création adresse mail, carte grise, permis de conduire, pré-demande carte d'identité ou passeport, création compte Ameli, prise de rendez-vous impôts, inscription Pôle Emploi, demande indemnité carburant, chèque énergie... Retrouvez-nous sur notre **nouveau site internet** : www.maison-emploi-lesneven.fr

CPAM : accès libre de 8h30 à 10h les lundis, mardis, jeudis et vendredis, puis sur rendez-vous. Maison de l'Emploi/France services - 12 Boulevard des Frères Lumière à Lesneven. Horaires : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi) - 02.98.21.13.14. Email : accueil@maison-emploi-lesneven.fr Retrouvez-nous sur notre page Facebook : *Maison de l'Emploi / Maison de services au public Lesneven*. Retrouvez-nous sur notre nouveau site internet : www.maison-emploi-lesneven.fr



★ **Exposition « Les Goémoniers ».** Par l'association des Goémoniers de Plouneour, du 15 avril au 30 mai, à la mairie de Plouider. Heures d'ouvertures : lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; jeudi, de 8h30 à 12h ; vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Ouvert les dimanches 16 et 23 avril, 14 mai, l'après-midi de 15h à 18h.

★ L'association "Musiques en Côte des Légendes" organise comme chaque année depuis 24 ans, le festival "les mercredis de la chapelle Pol" à Plouneour-Brignogan-Plages. Le concert d'ouverture se déroulera le samedi 29 avril. Il sera précédé d'une journée "Portes Ouvertes en musique"

★ **Concert.** A Plounevez-Lochrist, à la salle polyvalente, samedi 6 mai, de 18h à 00h, un DJ puis les groupes « ErOne » et « Monarq » se succéderont sur scène. Entrée prix libre, restauration sur place. Org. association « Les Ronciers ».

★ **Couscous solidaire.** Le comité d'animation du Folgoët organise la traditionnelle journée du 1er mai au profit de la sclérose en plaques. A cette occasion, un couscous solidaire est proposé sur l'heure de midi. Sur place ou à emporter, celui-ci sera réalisé par les soins du Traiteur Conseil du Folgoët.

★ **Recyclerie Legend'R.** Fermeture vacances de Pâques. Réouverture du dépôt le mercredi 3 mai (après-midi) et du magasin (champ de bataille) le samedi 6 mai à 10h.



★ **Fête du jeu.** Organisé par Famille de la Baie pour lancer le projet ludothèque, se faire connaître et pour permettre aux habitants du territoire de venir découvrir les jeux de société et d'autres formes de jeux. L'évènement aura lieu le dimanche 23 avril de 10h à 17h à la maison communale de Guissény. Différents stands seront mis en place et il y aura restauration et buvette sur place.

★ **AGDE : services pour les particuliers.** Un service de qualité assuré par du personnel compétent accompagné dans les démarches de retour vers l'emploi. Pour quoi ? pour les travaux de jardinage, ménage, repassage, bricolage, peinture, manutention, ... Déduction des impôts à 50%. Renseignements : tél. 02 98 21 18 64.

★ **Restaurant « Les Rigadelles ».** Tél. 02 29 61 69 34.

★ **Kouign Amann Berrou.** Fabricant de pâtisseries bretonnes (Kouign Amann, gâteau breton, far breton, ...). Ouvert : 9h-12h et 14h-18h30, du lundi au samedi.

★ **A cÔté.** Café-tabac-alimentation, multiservice (WiFi, pipier, e-liquide, Télégramme, timbres, CashBack, Butagaz, cars Bihan, photocopies, plastification documents). Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 13h et de 16h à 20h30. Samedi, dimanche, fériés : de 9h30 à 13h et de 17h à 21h30. Fermé le mercredi. Tél. : 02.98.83.49.11.

★ **Vente à la ferme EARL Quéré.** Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vend de 10 h à 12 h et 16 h à 19 h et le sam de 10h à 12h. Courriel : ferme.baie.goulven@gmail.com

★ **Vente à emporter plats asiatiques.** Jusqu'à fin juin, tous les vendredis de 11h à 12h30, Lutong Bahay sera à la ferme de la Baie de Goulven chez Patrick Quéré, Kerbrat an Dour. Produits frais, locaux et fait maison. Tél. 07 66 69 76 63.

★ **Le Gouil Couverture (Goulven).** Entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven).** Electricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. Mail : gce29@outlook.fr

★ **Atelier Barr Avel, Ker-izel, Christian Uguen.** Pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. Mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **« Tartes et délices ».** Pâtisserie artisanale (tartes, entremets, biscuits...) Sur commande : 07.87.76.41.20



Cinéma



➤ Cinéma Even Lesneven, 18, rue Alsace-Lorraine 29260 Lesneven. ☎ 02.98.21.17.27 <http://even.cine.allocine.fr>

« Super Mario Bros, le film » ven. 21 à 14h15, sam. 22 à 20h15, lun. 24 à 14h15 ; « Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan » ven. 21 à 20h15, dim. 23 à 15h45, lun. 24 à 20h15 ; « Valentina » dim. 23 à 10h45 ; « The Lost King » dim. 23 à 20h15 ; « Mon chat et moi, la grande aventure de Roux » merc. 26 à 14h15 ; « Temps mort » merc. 26 à 20h15 (ciné-rencontres) ; « Une histoire d'amour » jeu. 27 à 20h15, dim. 30 à 15h45 ; « 10 jours encore sans maman » ven. 28 à 14h15, sam. 29 à 20h15, lun. 1^{er}/05 à 14h15 ; « Les complices » ven. 28 à 20h15, dim. 30 à 20h15 « Contes de printemps » dim. 30 à 10h45 (tarif unique 3€) ; « About Kim Sohee » lun. 1^{er}/05 à 20h15 ; « Normale » mar. 2 à 13h45 (+ 14 ans : 5.50€/ - 14 ans : 4.50 €)

TEMPS MORT d'Ève Duchemin - écrit au Groupe Ouest - avant-première, en présence de la réalisatrice, au cinéma Even le mercredi 26 avril. Venez découvrir en avant-première ce premier long-métrage d'une humanité et d'une sensibilité rare et profonde, **en présence de la réalisatrice** ! Plus d'informations : www.legroupeouest.com - 02 98 83 14 26



Mémento

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, ☎ 02.98.43.19.22. www.adseiors-brest.com

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet infirmier 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Plounéour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Service Eau et Assainissement de la Communauté de Lesneven Côte des Légendes : du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 13h30 à 16h30 (fermé le jeudi matin). ☎ 02 98 83 02 80, eau@clcl.bzh

Dépannage électricité : ☎ 0810.333.029.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Conciliateur de justice : prise de rendez-vous à la Communauté de Communes ☎ 02 98 21 11 77

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC

☎06.70.85.62.60. guyloucaradec@yahoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h

Maxime Piolot
Chante avec
La Mévennaise (Saint-Méen)
Et
Le Choeur des 2 Rivières (Lannilis)



7 Mai 2023 - 16H00
Église de Goulven
(Entrée libre)

GOULVEN

dimanche
7 mai 2023

VIDE-GRENIER
ET
VIDE-DRESSING

dans le bourg
toute la journée
entrée gratuite

3,50 € le mètre linéaire
Inscriptions sur place

Renseignements : 07.83.52.52.75

organisés par l'association
Goulven Découverte, Sentiers & Patrimoines

